syndicat Loire aval

TERRITOIRES ENGAGÉS POUR L'EAU

COMITÉ SYNDICAL

COMPTE-RENDU

SÉANCE DU MERCREDI 15 OCTOBRE 2025

COLLEGE « Missions communes »

Étaient présents: 11 (pour 19 voix)

M. Jean-Sébastien GUITTON (4 voix) ; Mme Chloé GIRARDOT-MOITIÉ (3 voix) ; M. Éric PROVOST (3 voix) ; Mme Christine CHEVALIER (2 voix) ; M. Yannick BENOIST (1 voix) ; M. Thierry COIGNET (1 voix) ; M. Olivier DEMARTY (1 voix) ; M. Daniel GUILLÉ (1 voix) ; M . Roger GUYON (1 voix) ; M. Jean-Marc MÉNARD (1 voix) ; M. Jacques MONCORGER (1 voix).

Absents représentés : 5 (pour 13 voix)

M. Jean-Claude LEMASSON (4 voix) donne pouvoir à Mme Christine CHEVALIER ; M. Jean-Luc SECHET (3 voix) donne pouvoir à Mme Chloé GIRARDOT-MOITIÉ ; M. Rémy ORHON (3 voix) donne pouvoir M. Jean-Sébastien GUITTON ; M. Jospeh DAVID (2 voix) donne pouvoir à M. Éric PROVOST ; M. Luc NORMAND (1 voix) donne pouvoir à M. Thierry COIGNET.

Absents excusés :

M. Jean-Pierre BRU ; M. Claude CAUDAL ; M. Jean CHARRIER ; M. Christophe DOUGÉ ; Mme Sylvie GAUTREAU, M. Roger GUYON ; M. Jacques ROBERT ;

Assistaient également:

M. Laurent JOSEPH (Directeur) ; Mme Julie PIERRE (Responsable du pôle SAGE) ; M. Florian HASCOËT (Responsable du pôle administratif) ; Mme Laurence LE ROY (Responsable du pôle GEMAPI).

Secrétaire de séance: M. Thierry COIGNET

COLLEGE « Goulaine Divatte»

Étaient présents: 4 (pour 10 voix)

M. Thierry COIGNET (4 voix) ; M. Jacques MONCORGER (4 voix) ; M. Yannick BENOIST (1 voix) ; M. Jean-Sébastien GUITTON (1 voix).

Absents représentés : 0 (pour 0 voix)

Absents excusés :

M. Christophe DOUGÉ ; M. Jean-Marc MÉNARD

Assistaient également:

M. Laurent JOSEPH (Directeur) ; Mme Julie PIERRE (Responsable du pôle SAGE) ; M. Florian HASCOËT (Responsable du pôle administratif) ; Mme Laurence LE ROY (Responsable du pôle GEMAPI).

ORDRE DU JOUR

COLLÈGE « MISSIONS COMMUNES »

1. Approbation du procès-verbal du 1er juillet 2025
2. Informations sur les décisions administratives prises par le président et le vice-président en charge de la GEMAPI dans le cadre de leurs délégations respectives
3. Rapport d'activité 2024
4. Ressources humaines
5. GIP Loire Estuaire – Projet d'adhésion du SYLOA
6. SAGE – Feuille de route 2026-2030

COLLÈGE « GOULAINE DIVATTE »

1. Franchissabilité du vannage du port – Recherche de financeurs
2. « Pays de la Loire bocage » – Demande de subvention

Le Président, M. GUITTON, accueille les membres du Comité syndical. Il procède à l'appel et annonce les pouvoirs. Le quorum du collège « missions communes » étant atteint, le comité syndical peut voter valablement.

COLLÈGE « MISSIONS COMMUNES »

Nombre de votants: (Quorum 12 votants)

16 (dont 5 pouvoirs) pour un total de 32 voix pour:

- Approbation du procès-verbal du 2 avril 2025
- Rapport d'activité 2024
- GIP Loire Estuaire – Projet d'adhésion du SYLOA

1. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU 2 AVRIL 2025.

Le premier point à l'ordre du jour est la validation du procès-verbal du Comité syndical du 1er juillet 2025. M. GUITTON appelle les membres à s'exprimer sur les modifications ou remarques qu'ils souhaiteraient apporter.

⇨ **Le Comité syndical, à l'unanimité (16 votes exprimés pour 38 voix), approuve** le procès-verbal des réunions du 1er juillet 2025

2. INFORMATION SUR LES DÉCISIONS ADMINISTRATIVES PRISES PAR LE PRÉSIDENT ET LE VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE LA GEMAPI DANS LE CADRE DE LEURS DÉLÉGATIONS RESPECTIVES.

M. GUITTON présente les décisions prises depuis le dernier comité syndical, ainsi que celles prises par le Vice-Président, M. COIGNET, concernant les compétences GEMAPI et Animation de programmes.

Décisions prises par le Président:

Marché public :

- 2025-08 — CT-Eau — Actualisation de l'inventaire des zones humides et réalisation de l'inventaire des éléments structurants du paysage sur les bassins Goulaine et Divatte — Duren — 154 740,00 € TTC

Décisions prises par le Vice-Président en charge de la GEMAPI :

Marché public :

- Écluse du pont de l'Ouen — Système G – 32 184,00 € TTC ;
- 2024—12 — CT-Eau — Assistance à maîtrise d'ouvrage à la plantation de haies — Chambre d'agriculture – 23 881,80 € TTC
- Boisardière — Réception des travaux

3. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

M. GUITTON donne la parole aux responsables de pôles pour la présentation du rapport.

⇨ **Le Comité syndical, à l'unanimité (16 votes exprimés pour 32 voix)** ***adopte*** *le rapport d'activité 2024 du SYLOA.*

4. RESSOURCES HUMAINES

M. GUITTON donne la parole à M. Laurent JOSEPH et M. Florian HASCOËT pour informer des futures délibérations qui seront soumises à la délibération du comité syndical le 10 décembre 2025.

5. GIP LOIRE ESTUAIRE — PROJET D'ADHÉSION DU SYLOA

M. GUITTON explique aux membres du comité syndical les motifs qui expliquent l'intérêt d'une adhésion du SYLOA au GIP.

⇨ **Le Comité syndical, (15 votes exprimés pour 30 voix favorables et 2 voix d'abstention):**

- ***Autorise*** *le Président à mener toutes les démarches et discussions auprès du GIP Loire Estuaire pour définir les conditions d'une potentielle adhésion du SYLOA à cette structure ;*
- ***Déclare*** *que si les conditions sont réunies, la demande d'adhésion officielle devra être formalisée par une nouvelle délibération ;*
- ***Autorise*** *le Président à signer tout acte ou document nécessaire à l'application de la présente décision.*

6. SAGE — FEUILLE DE ROUTE DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU 2026-2030 POUR L'AGENCE DE L'EAU

M. GUITTON donne la parole à Mme Julie PIERRE pour la présentation du calendrier d'adoption de la feuille de route du SAGE.

COLLÈGE « GOULAINE-DIVATTE »

Nombre de votants: (quorum 4 votants)

4 (0 pouvoirs) pour un total de 10 voix pour:

- Franchissabilité du vannage du port – Recherche de financeurs
- « Pays de la Loire bocage » – Demande de subvention

1. VANNAGE DU PORT – RECHERCHE DE FINANCEURS

M. GUITTON donne la parole à Mme Laurence LE ROY les raisons qui conduisent à étendre la recherche de nouveaux financeurs pour l'opération liée à la franchissabilité du vannage du port.

Le Comité syndical, à l'unanimité (4 votes exprimés pour 10 voix) ***autorise*** *le Président à mener toutes les démarches nécessaires auprès de potentiels financeurs autres que ceux déjà identifiés afin de limiter le reste à charge pour le SYLOA dans la réalisation de l'opération liée à la franchissabilité écologique du vannage du port de la Goulaine.*

2. PAYS DE LA LOIRE BOCAGE – DEMANDE DE SUBVENTION

M. GUITTON donne la parole à Mme Laurence LE ROY le projet « Pays de la Loire Bocage ».

Le Comité syndical, à l'unanimité (4 votes exprimés pour 10 voix) ***autorise :***

- **Approuve** *le dépôt d'une demande de subvention « Pays de la Loire Bocage »*
- ***Autorise*** *le Président, ou le vice-Président délégué en charge de la GEMAPI, à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision.*